

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE AF 2023 75 052

Date d'envoi de convocation : 4 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20230411-DEAF202375052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

L'an Deux Mil Vingt trois
Le 11 avril

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier GERVAIS, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Michel MAILLARD, Daniel BIGOT, Marie-France BEAUVAIS, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILLE, Jean-Louis ROUSSELIN, Sylvain CHICOT, Patrick BASSETTE, Isabelle JULIEN, Frédérique CORMONT, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES.

Etaient absents à l'appel nominal : Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT (pouvoir à Didier GERVAIS), Georges LEMAITRE, Audrey BUSSY (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Sylvie FICHET (pouvoir à Marie-Pierre PIROCCHI).

Secrétaire de séance : Annie DURAND

Objet : attribution de subvention à des associations Octevillaises

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget de l'exercice 2023 ;

CONSIDERANT l'intérêt de la commune d'Octeville-sur-mer de soutenir les activités des associations ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'attribuer les subventions aux associations Octevillaises selon les tableaux annexés à la présente délibération ;

Associations	2023
ACPG/CATM	1 425 €
Association Familiale Octevillaise	3 600 €
Aquacaux	5 000 €
Astonia	2 500 €
Basket club Octeville	12 898 €
Octeville Bridge	140 €
Chorale Tempo	140 €
Comité du concours de la foire agricole	5 000 €
Comité des fêtes	2 850 €
Comité de jumelage d'Octeville	6 000 €
Coopérative de l'école maternelle	2 100 €
Coopérative de l'école élémentaire	14 352 €
Handball Octeville	127 000 €
Maison de l'Europe	1 500 €
Oct'Opus	9 200 €
Saltim Danse	3 000 €
Sporting club Octeville	24 700 €
Octeville pour le Téléthon	1 369 €
Union commerçants, des industriels et des artisans (UCIA)	4 000 €
Centre communal d'action sociale d'Octeville-sur-mer	15 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**


Le Maire
Olivier ROCHE